

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 3.

N° 724,254

Horloge électrique à réclame.

Société dite : N.V. RADIOKLOK résidant aux Pays-Bas.

Demandé le 12 octobre 1931, à 14^h 25^m, à Paris.

Délivré le 25 janvier 1932. — Publié le 25 avril 1932.

L'objet de la présente invention est une horloge électrique à réclame dont l'organe moteur pour le mouvement, par exemple un ressort, est remonté à périodes distinctes par 5 un moteur électrique, le mouvement de remontage et de rebondage servant en même temps au déplacement d'une bande de réclame. D'après l'invention, ce résultat s'obtient de la manière la plus simple du fait 10 qu'on dispose sur un bout d'arbre sortant à l'extérieur et appartenant à une roue du mouvement de remontage, une roue d'angle qui engrène avec une roue d'angle établie sur la platine arrière du mouvement d'horlogerie, le bout d'arbre de cette dernière roue portant un rouleau de transmission qui, au moyen d'un cordon, transmet ses rotations à la poulie à cordon d'un rouleau portant la bande de réclame sans fin. La 15 bande portant la réclame montre ainsi toutes les demi-heures un nouveau texte dans le champ de vision. On s'assure ainsi encore l'avantage de pouvoir, suivant la grandeur du champ de réclame, choisir le diamètre 20 de la poulie à cordon montée sur le mouvement, de façon à obtenir dans le champ de vision une image de réclame nettement délimitée.

Le dessin ci-joint représente un exemple 25 d'exécution de l'objet de la présente invention.

Un mouvement de marche connu, à re-

montage 1, 2 par voie électromotrice, comporte une roue d'angle 3 montée à l'extérieur de la plaque de bâti sur un arbre du mouvement. La roue 3 est actionnée du moteur avec une grande multiplication au moyen de plusieurs roues engrenant successivement. La roue d'angle 3 engrène avec la roue d'angle 4, qui est montée et tourne par son arbre 5 dans la console de portée 6. Cette console 6 est fixée au moyen des vis 7 dans la plaque arrière du mouvement de marche. L'arbre 5 porte les deux bagues de réglage 8, qui sont disposées de façon à pouvoir régler facilement la prise des roues d'angle 3, 4. Sur le bout d'arbre sortant latéralement du palier, on a inséré et fixé la poulie à cordon 10. Cette poulie actionne au moyen du cordon 11 une poulie 12 et un rouleau 13. Ce rouleau est monté et tourne dans des paliers 14, 15. Sur le rouleau 13 passe la bande de réclame sans fin 16, qui est tendue au moyen du rouleau de poids 17 monté ou logé dans sa partie inférieure. 55 Lorsque le remontage électrique du ressort moteur entre en action, la roue d'angle 3, engrenant avec une forte multiplication avec le moteur électrique, tourne et transmet cette rotation à la roue d'angle 4 engrenant avec elle, de sorte que la poulie 10, montée sur l'arbre 5, fait tourner dans sa rotation, au moyen du cordon 11, la poulie 12 avec rouleau 13, de façon à déplacer 60

Prix du fascicule : 5 francs.

la bande 16 (nécessaire pour la commande). L'adhérence nécessaire entre le rouleau 13 et la bande 16 pour la commande s'obtient au moyen du rouleau de poids 17 suspendu dans la bande, de sorte que la réclame marquée sur la bande coïncide exactement avec le cadre du champ de vision.

RÉSUMÉ.

Horloge électrique à réclame, dont l'organe moteur du mouvement de marche est remonté à périodes distinctes par voie électromotrice, caractérisée en ce qu'à chaque remontage du mouvement, une roue d'angle montée sur le bout d'arbre de l'une des

roues de remontage fait tourner une roue 15 d'angle engrenant à angle avec la première, de sorte qu'une poulie à cordon située sur l'arbre tourne elle aussi et transmet sa rotation de manière connue au moyen d'un cordon sur une poulie située sur le rouleau de 20 bande, de manière que le texte porté par la bande de réclame apparaisse, à périodes distinctes, régulièrement dans le cadre du champ de vision.

Société dite : N. V. RADIOKLOK.

Par procuration :

Émile BEAT.

N° 724.254

Société dite :

Pl. unique

N. V. Radioklok

